

Commentaires reçus

1- PPCMOI – 7600, avenue Duplessis

Commentaire 1

Richard Durand

Comme citoyen utilisateur régulier du Parc Les Salines je trouve inadmissible cette dérogation au règlement municipal qui permettrait à une industrie « à incidence forte » d'opérer en bordure du parc urbain. Un espace forestier de cette qualité est un atout majeur pour la municipalité, c'est d'ailleurs un des facteurs importants qui a favorisé le choix de Saint-Hyacinthe comme milieu de vie pour notre famille. De plus, en temps de pandémie la population a besoin plus que jamais d'un lieu paisible pour se ressourcer. L'aménagement d'une clôture acoustique végétalisée de seulement 2,44 mètres aura sans nul doute qu'un très faible effet d'atténuation sonore du trafic constant de poids lourds. Cette clôture n'aura d'autre effet que de tenter de se donner bonne conscience alors qu'il n'y a pas de cohabitation possible entre d'un côté de la clôture une activité industrielle lourde et de l'autre côté, le calme et la sérénité d'un écosystème forestier.

Commentaire 2

Yangchen Sotse

Bonjour, Je me demandais si vous pouviez-vous m'expliquer comment la clôture acoustique de huit pieds sera en mesure d'atténuer le bruit de camions qui sont en déplacement, pas seulement dans la cour arrière de l'entreprise, mais dans le parc industriel plus largement? Merci et bonne journée!

Commentaire 3

Françoise Pelletier

Bonjour, Il y a plusieurs éléments inquiétants dans ce que je comprends de ce projet de changement réglementaire d'un point de vue environnemental. Nous le savons, à plus forte raison en ces temps de pandémie, la santé publique enjoint les citoyennes et citoyens à profiter le plus possible des espaces extérieurs afin de conserver une bonne santé physique et mentale. Cela passe aussi par la préservation de nos espaces verts et de leur tranquillité et ceux-ci risquent d'être compromis dans ce projet proposé par JMV Environnement. Avant d'autoriser le changement de règlement d'urbanisme permettant à JMV Environnement une activité industrielle à incidence forte, y-a-t-il eu une étude d'impact en matière de circulation et de débit sonore menée par la ville? Est-ce que la Ville a une idée du nombre de camions qui partiront et rentreront matin et soir dans la cour de l'entreprise adossée au Parc des Salines?

Commentaire 4

Sandrine Couture

Est-ce qu'il serait possible pour la Ville de Saint-Hyacinthe de tenir une séance d'information en ligne (comme vous l'avez fait récemment pour le Domaine sur le Vert par exemple) pour mettre au courant les Maskoutains de ce changement de réglementation dans le parc industriel?

Commentaire 5

Alphonse Bisaillon

Bonjour, Je suis citoyen Maskoutain depuis 22 ans et je suis outré de votre décision concernant l'entreprise qui s'installera au 7600 rue Duplessis. Je suis amèrement déçu du manque de transparence de vos actions. D'ailleurs, j'ai une question à poser à ce sujet: Est-ce que les citoyens vivant sur l'avenue de la Coulée et voisins du Parc des Salines, ont été informés par la ville de la modification du règlement à l'urbanisme entraînée par l'adoption du PPCMOI du 7600 rue Duplessis? Merci.

Commentaire 6

Sophie Larocque

Ma question s'adresse à Madame Linda Roy, conseillère de Saint-Thomas d'Aquin, district dans lequel se situe le parc industriel Théo-Phénix. J'aimerais obtenir une réponse de sa part à la question suivante : est-il possible de prendre le temps, conjointement avec le maire, d'expliquer à vos concitoyens la nature de ce projet et ses impacts?

Commentaire 7

Suzanne Viens

Le Parc Les Salines étant l'un des rares sites où les Maskoutains peuvent se rendre sans risque en ces temps de Covid afin de respirer et profiter d'une accalmie bienfaisante, en plus de pouvoir en profiter tout au long de l'année en familles, je doute que l'ajout d'une activité à fortes incidences comme celle proposée au 7 600 rue Duplessis, collé sur le Parc même, avec les impacts de bruits, poussières, matières en transit et transport accru d'autant, ne soit atténuée par le rideau végétal proposé car le son porte au-delà de la largeur du terrain où on se propose d'installer cet écran, sans oublier la pollution engendrée par le transport par camion qu'aucune des mesures proposées ne peut atténuer. De même, le vent poussera odeurs et poussières bien au-delà de la zone. C'est quasiment une insulte à notre intelligence de croire qu'une telle activité de fortes incidences ne viendra en rien impacter l'environnement, tant au niveau de la qualité de l'air que du fond sonore. La faune en sera affectée au même titre que la flore. Sans parler de l'impact pour les Maskoutains qui fréquentent Les Salines.

Commentaire 8

Anne-Marie Saint-Germain

Est-ce que d'autres entreprises de la rue Duplessis pourront elles aussi obtenir des changements au règlement de l'urbanisme ?

Commentaire 9

Ubald Rodier

Je suis un fervent utilisateur de notre beau Parc des Salines. C'est un privilège pour moi, marcher ou de faire un peu de course trois voir cinq fois semaine. C'est pourquoi je vous demande de protéger cet environnement exceptionnel qu'est le Parc des Salines. Il y a déjà beaucoup trop de bruit occasionné par les Pavages Maska qui sont juste à l'ouest du parc et exposé aux vents dominants. Quand la météo s'y met l'air dans certain endroit du parc devient très difficile à respirer ce sont de fortes odeurs d'hydrocarbures qu'on y retrouve par endroit. Bien que j'évite de passer près de la source de ces odeurs en changeant mon parcours je ne peux pas toujours l'éviter il arrive que ça traverse le parc d'un côté à l'autre. Les décisions que vous prenez aujourd'hui pourront ou pas préserver un endroit naturel pour plusieurs générations. Ubald Rodier ainsi que mon épouse Françoise Gaudette qui se joint à moi pour cette demande.

Commentaire 10

Gaetan Berube

Bonjour, Je partage pleinement les craintes énoncée par Marijo Demers dans son opinion sur Le Courrier de st-Hyacinthe au sujet de la tranquillité que nous sommes en droit d'avoir dans le Parc des salines versus les commerces bruyant qui y sont près. Je vais marcher moins souvent au parc surtout l'été quand les concasseurs de Sym-Teck sont en marches. Les membres du conseils devraient y aller dans la semaine pour se rendre compte du bruit et de la poussières. Une clôture devrait être ajouter aussi à cet endroit problématique. Je ne crois pas que Granby aurait accepter ceci au bord du Parc du lac Boivin. La densité d'une clôture "végétales" à l'arrière de "JMV" ne seras probablement suffisante pour couper le son. Ne devrait-on pas exiger plutôt une clôture plus opaque qui serait cacher sur le côté du parc par la clôture végétale et en exiger une aussi au limite de Sym-Teck et si Sym-Teck ne veut pas car il ont un droit acquis; son coût devrait être défrayer par la ville. Les citoyens de St-Hyacinthe ont besoin d'avoir un peu de tranquillité dans ce parc. Merci de tenir compte de cette demande Gaétan Bérubé

Commentaire 11

Isabelle Gagné

Question adressée à monsieur le maire Corbeil: Dans le document de présentation du PPCMOI du 7600 Duplessis, on y apprend que l'entreprise JMV Environnement ajoutera une nouvelle activité industrielle, soit le "transbordement de matières résiduelles". Est-ce que cela veut dire que Saint-Hyacinthe recevra des déchets par wagon, arrivant jusqu'à la gare de transbordement située dans le parc industriel ? Est-ce que vous pouvez m'éclairer à ce sujet ?

Commentaire 12

Chantal Goulet

J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi la ville n'autorisait pas jusqu'à maintenant les entreprises à avoir une activité industrielle à incidence forte le long des Salines et pourquoi maintenant vous décidez de faire une exception?

Commentaire 13

Valérie Messier

Comme conseil municipal, quels sont les motifs qui expliquent votre décision de modification d'un règlement d'urbanisme qui était plus contraignant sur le plan environnemental, pour en adopter un nouveau qui le sera moins ?

Commentaire 14

Sylvie Norris

J'aimerais savoir si une étude d'impact au niveau de la circulation lourde a été demandé avant d'envisager d'autoriser une telle dérogation. Le Parc des Salines est un lieu d'attraction important pour les résidents de la ville. Ce lieu de villégiature attire beaucoup de familles qui s'y rendent soit en transport actif (piste cyclable) ou en véhicule. Avez-vous évalué l'impact sur la sécurité des usagers en autorisant l'augmentation des véhicules lourds dans le secteur surtout si on y accède par le boulevard Laframboise? Envisagez-vous de demande une telle étude? Comment comptez-vous assurer la sécurité de nos enfants?

Commentaire 15

Daniel Malenfant

Encore une fois, l'administration en place passe outre, pour ne pas dire détruit, tous les mécanismes de protections qui ont été mis en place aux files des années. Ça me fait penser exactement ce que fait Donald Trump avec la réglementation. Vous avez commencé par le Centre-Ville, l'expansion du Parc Olivier-Chalifoux sur les terres agricoles et vous êtes maintenant rendu au Parc des Salines. Mme Claire Gagné, lors d'une rencontre à l'automne 2019, m'avait mentionné qu'elle était "surprise" de l'énorme besoins de \$\$\$ par la Ville. Mais je n'aurais jamais pensé que la Ville irait jusqu'à sacrifier un des joyaux de la Ville qui est le parc des Salines. Protéger ce parc ne veut pas seulement dire définir une zone 30km/h tout le long du parc. Cela veut aussi dire de le protéger tout autour. C'est pour cela qui y a interdiction d'industrie à incidence forte sur la rue Duplessis. Vous êtes drôle, une clôture "acoustique" de 8', comme si le son et la poussière s'arrêteraient là, "drette" sec, comme par magie. Comme les zones non-fumeurs dans les restaurants il y a plusieurs années. Je sais très bien que peu importe ce que les citoyens diront, ce règlement sera adopté sans modification et à l'unanimité. En fait, vos consultations publiques devraient plutôt s'appeler 'présentations publiques'. Cela représenterait beaucoup plus la réalité.

Commentaire 16

Pier-Alexandre Nadeau-Voynaud

Une question pour le conseil municipal : Le présent projet propose que l'installation d'une clôture acoustique végétalisée le long du terrain longeant le Parc des Salines. Est-ce qu'il serait possible d'installer une clôture acoustique tout le long des cours arrière des autres sites qui longent le parc? Il y a déjà beaucoup de bruit dans le parc dans la section près du parc industriel. Une plantation d'arbres matures le long de ces terrains permettraient également de filtrer les émissions et les matières particulaires provenant des sites. De telles aménagements permettraient d'amoinrir les impacts de ces activités sur l'écosystème forestier et offrent le potentiel d'améliorer l'expérience des usagers du Parc des Salines.